



Licenciement abusif pour cause économique?

Par **jessica28160**, le **07/01/2012 à 01:36**

Bonjour,
Je viens d'apprendre aujourd'hui que mon patron me licencier pour cause économique, ma période d'essai se finit demain. Je voulais savoir si il y avait des recours, si mon patron était dans ces droits. Car ils ne m'ont même pas laisser le temps de me retourner, et je n'ai signé aucun papier.
merci d'avance

Par **DSO**, le **07/01/2012 à 19:09**

Bonsoir Jessica,
Je ne comprends pas très bien l'attitude de votre employeur, car si vous êtes en période d'essai, il lui suffisait de mettre fin à celle-ci.
Soit, vous n'êtes pas en période d'essai, et alors l'employeur peut entamer une procédure de licenciement économique si les difficultés sont réelles.
Cordialement,
DSO